

CAHIER DES TÂCHES

Responsable du Football des enfants (JE-JF-JG)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FONCTION

Le responsable du secteur "Football des enfants" exerce un rôle de coordination et de supervision dans les catégories de juniors E, F et G.

Il est placé sous l'autorité directe du Président de la Commission Technique et des Juniors de l'AJF (CTJ), par délégation du Président de l'AJF.

Remplissant les tâches de gestionnaire, il est directement responsable du fonctionnement et de la gestion de l'information du secteur du "Football des enfants" de l'AJF.

MISSIONS

- œuvrer en qualité de responsable du Football des enfants (JE-JF-JG) au sein de la Commission Technique et des Juniors (CTJ);
- assurer le suivi et la mise en place des directives de jeu (ASF, AFBJ, AFJ) des trois catégories de juniors auprès des clubs de l'AJF;
- superviser les activités des clubs (tournois et championnats);
- établir les groupes de JE en fonction des demandes des clubs et de la force des équipes;
- établir les groupes de JF et JG en fonction de la situation géographique des équipes;
- définir pour les JF et JG les lieux des tournois en accord avec les clubs;
- établir pour les JF et JG les programmes des tournois.

TÂCHES DE COORDINATION

- assurer la liaison entre les clubs et la CTJ;
- créer et garder un contact permanent et constructif avec les clubs de l'AJF.

ORGANE DIRECTEMENT SUPERIEUR

- Commission Technique et de Juniors de l'AJF.

EST MEMBRE DE LA COMMISSION SUIVANTE

- Commission Technique et de Juniors de l'AJF;
- Comité de Jeu de l'AJF.

LISTE DES PARTENAIRES

Sont partenaires du présent cahier des charges :

- le Comité central de l'AJF,
- le Comité de Jeu de l'AJF
- la Commission Technique et des Juniors de l'AJF.

→ Pour tout renseignement, s'adresser à Francis Périat, 079 316 12 75 ou francis.periat@ajf.ch